

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Budget primitif 2022 d'Owendo : 4 milliards 450 millions

IL connaît une augmentation de plus de 500 millions par rapport à l'exercice de 2021.



Photo : L.R.A.

Les conseillers municipaux d'Owendo ont adopté à l'unanimité tous les points soumis à leur approbation le 23 décembre dernier.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LES conseillers municipaux de la commune d'Owendo étaient réunis jeudi dernier autour de la présidente du conseil, Jeanne Mbagou, en session ordinaire pour voter le budget 2022 de cette institution ainsi que de nombreuses délibérations pour le fonctionnement de la commune. À l'unanimité des conseillers, le budget a été arrêté en dépenses et recettes à la somme de 4 450 769 564 francs dont 350 millions d'apports balance. Il est en hausse de plus de 500 millions par rapport à l'exercice 2021. "En application

des recommandations du chef de l'État qui prône la ville propre dans nos communes, il m'est permis de souligner que les mairies d'arrondissement ont reçu pour leurs états spéciaux de dépenses de l'exercice 2022, des budgets conséquents qui se chiffrent respectivement à 160 millions pour le 1er et 170 millions pour le 2e", a expliqué Mme Mbagou.

Le parc automobile de la municipalité étant vieillissant, "nous allons investir là-dedans l'apport balance destiné à cet

investissement pour doter les maires adjoints de moyens roulants sans lesquels ils ne sont pas efficaces", a-t-elle annoncé. Il est aussi prévu le réaménagement du jardin municipal pour qu'il génère de l'argent. Une piscine, une salle des fêtes sont prévues pour le rendre plus attractif.

Les délibérations, dont celle ramenant la société Sanivit dans la propreté de la commune et bien d'autres, inscrites à l'ordre du jour, ont également été adoptées à l'unanimité des 48 conseillers de la commune.

CND: rideau sur la 2e session ordinaire!

AN
Libreville/Gabon

LA 2e session ordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND) s'est achevée le 24 décembre dernier à son siège du boulevard Triomphal.

Ouverte en octobre, cette session a été marquée par la paix des braves lancée par feu Guy-Christian Mavioga, membre du CND, décédé au cours de cette session ordinaire et qui, jusqu'à sa date de clôture, n'avait toujours pas été inhumé, comme l'a déploré le porte-parole du CND, Martin Boudzanga. Cette session a été également marquée par l'annonce de l'adoption en

Conseil des ministres de la réforme du Conseil national de la Démocratie dont le bureau futur aura désormais une durée de 4 ans non renouvelable. Avec un président, deux vice-présidents, deux questeurs.

En mettant un terme aux travaux, le président de l'institution, Séraphin Ndaot Rembogo, s'est réjoui de la participation active des membres du Conseil et des solutions issues desdits travaux pendant trois mois.

Malgré quelques dérapages de certains de ses membres, a-t-il souligné, il faut retenir leur volonté de bâtir une démocratie durable, enracinée dans nos mœurs et coutumes.



Photo: Adjai Ntoutourme

Le président du CND Séraphin Ndaot (micro) lors de la cérémonie de clôture de la session.

Tribune des partis politiques Introspection partielle !

LE Parti démocratique gabonais (PDG) a enfin consenti à jeter un regard dans le rétroviseur. Objectif : corriger les errements du passé et par la même occasion tirer les leçons des précédents scrutins ; et ce, à un an de la prochaine présidentielle. Eric Dodo Bouguendza, secrétaire général du "parti de masse" et son équipe sont parvenus, entre autres, à la conclusion selon laquelle "le ver est dans le fruit". Ils n'en peuvent plus de ses hiérarques et autres cadres qui fragilisent leur écurie en finançant rubis sur l'ongle les différentes associations politiques et autres mouvements de soutien à leur "champion", par ailleurs "distingué camarade président". Du côté de Louis, les éminences grises sont d'avis que cette pratique disperse les énergies mais, surtout, occasionne des surcoûts financiers. Comme l'a récemment fustigé, l'un de ses porte-parole en la personne de Junior Xavier Ndong Ndong sur les antennes d'Urban FM, les adeptes de ladite pratique bénéficient doublement du pactole électoral.

Bref, rien de bien nouveau sous le soleil. La pratique, désormais désapprouvée, est aussi vieille que l'ancien parti unique. Du coup, bon nombre d'observateurs et analystes politiques restent sur leur faim. Lesquels s'attendaient à une véritable introspection d'autant que les vocables "régénération" et "revitalisation" constituent la ritournelle des partisans et, dans une moindre mesure, des sympathisants de la "main blanche", le logo du PDG.

C'est dire que cette réflexion interne a un goût d'inachevé. Il aurait été de bon aloi de s'intéresser aux causes profondes de la création, par des pontes du PDG, des multiples associations politiques affiliées à ce parti. La pratique querellée est-elle le seul vieux démon du PDG ? Point besoin de tourner autour du pot, la réponse est non. Cette simple annonce des communicants de Louis va-t-elle réussir à mettre un terme à ce phénomène enraciné dans les mentalités ? Pas évident...

Yannick Franz IGOHO

Brève

SÉNAT : ADOPTION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

APRÈS les députés, les sénateurs ont adopté, le 23 décembre dernier, à l'unanimité, le projet de Loi de finances 2022. C'était au cours d'une séance plénière dirigée par la présidente de l'institution, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou. Le budget général de l'État est arrêté en ressources et en équilibre à la somme de 2 936,6 milliards de FCFA, contre 3 127,6 milliards de FCFA dans la Loi de finances rectificative 2021. Soit une baisse de 191 milliards de nos francs.